

Monsieur le Président du comité national olympique et sportif français,  
Cher Jean-François,  
Mesdames et Messieurs les Présidents,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis honorée et heureuse de pouvoir intervenir pour la première fois en qualité de ministre chargée des sports devant vous qui représentez l'ensemble du mouvement sportif français.

Je vous remercie, Monsieur le Président, cher Henri Serandour, de cet accueil chaleureux devant la famille du sport ici rassemblée. Je tiens à saluer la force de votre engagement au service du sport et des valeurs de l'olympisme.

Je mesure la chance qui nous est donnée de commencer à travailler ensemble à un moment tout à fait privilégié que je n'hésiterai pas à qualifier de « tournant historique », puisque à l'occasion de la campagne présidentielle, le sport a enfin pris toute la place qu'il mérite dans le débat national. Je sais la part que vous y avez prise. Le Comité national olympique et sportif français a su interpeller directement les candidats sur le caractère essentiel des enjeux sportifs pour la société française du début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Je me souviens aussi qu'il y a presque un an jour pour jour, la famille politique à laquelle j'appartiens organisait une convention nationale consacrée au sport, à laquelle nous donnions la même importance que nos conventions sur l'économie, la justice ou l'éducation. Ceci n'a pas manqué de susciter la surprise, le dédain voire la raillerie de certains « beaux esprits ». Mais, avec Nicolas Sarkozy, nous sentions que le sport pouvait apporter une contribution forte à cette France, plus ambitieuse, plus dynamique et plus humaine que nous voulons construire. Nous sentions que les temps étaient mûrs pour faire du sport un élément à part entière de notre projet de société dans un pays en quête de valeurs.

En effet, avant d'être un secteur économique, un phénomène culturel ou même un loisir, le sport c'est d'abord un ensemble de valeurs, exprimées depuis plus d'un siècle par l'esprit olympique moderne dont vous êtes les dépositaires.

Valeurs individuelles de courage et de dépassement de soi, qui contribuent à forger les caractères, conjuguant à la fois respect des règles et épanouissement personnel.

Valeurs collectives de cohésion, de solidarité de partenariat et de respect de l'autre, indispensables à notre « vivre ensemble », ce bien commun si précieux : le sport crée du lien. Comment oublier que le premier olympisme a, au travers des Jeux, assuré l'unité du monde grec par-delà les conflits qui l'ont traversé ? Si l'on veut, pour la France, un projet d'élévation collective partagé et exigeant, il doit notamment passer par le sport.

Je sais que ce sont ces valeurs qui vous portent, et je suis heureuse de pouvoir y rendre hommage en prenant mes fonctions de ministre chargée de la Jeunesse et des Sports.

Et la ministre de la Jeunesse et des Sports a, cette fois, la particularité d'être aussi ministre de la Santé.

Ce grand ministère, souhaité par le Président de la République, constitue un signal fort. Il a un sens. Ce nouveau périmètre ministériel va nous permettre d'avancer sur les nombreux sujets qui sont à la confluence du sport et de la santé. On pense spontanément, bien sûr, à la lutte contre le dopage, dossier sur lequel mon prédécesseur, Jean-François Lamour, a fait tant de choses. Mais il y a aussi le dossier la médecine sportive, et ses prolongements dans la recherche où les talents sont nombreux et doivent être accompagnés. Il y a également le vaste chantier de la prise en compte des bienfaits du sport sur la santé. Le sport joue un rôle déterminant dans la prévention de nombreuses maladies, à commencer par les troubles cardio-vasculaires. Mais concrètement, le cloisonnement entre le monde sportif et le monde médical - dont je viens - ne permet pas à ce dernier de jouer pleinement son rôle d'information. Les médecins disent très souvent à leurs patients qu'il faut faire du sport, mais bien souvent sans leur dire quand, comment et combien de temps. Sur ces synergies sports-santé, la France est malheureusement encore très en retard sur certains pays comme par exemple la Suède. Je refuse de m'y résigner.

Il y a aussi des risques plus particuliers qui menacent les jeunes tels que l'obésité, la tendance au suicide ou les pratiques addictives. Ici les dimensions jeunesse, sport et santé sont indissociables, et, vous l'avez compris, ces sujets communs figurent dorénavant et déjà dans mon programme de travail. Ils s'inscrivent dans le prolongement naturel des politiques spécifiques que je compte engager pour chacun des secteurs dont j'ai la charge, à commencer par la politique sportive.

Conformément aux engagements pris par Nicolas Sarkozy pendant la campagne et qui seront tous scrupuleusement tenus, il me l'a rappelé hier, notamment et surtout sur le plan budgétaire, je puis vous assurer que la politique sportive du gouvernement sera forte et marquée par l'ambition réformatrice exceptionnelle qui le porte.

Elle le sera d'autant plus que nous héritons aujourd'hui d'un « Gymnase France » particulièrement solide, extrêmement dynamique et fortement mobilisé, grâce à l'action que Jean-François Lamour a menée avec vous.

Je tiens ici à lui rendre un hommage très appuyé pour son engagement à chacun des trois niveaux de la politique sportive : le développement du sport pour tous, le soutien au sport de haut niveau et la lutte contre les dérives.

- S'agissant du développement du sport pour tous, l'action de Jean-François Lamour a permis une croissance continue du nombre de licenciés des fédérations. Ce résultat a été obtenu grâce à des financements augmentés et stabilisés à

destination du mouvement sportif associatif, permettant la mise en œuvre du plan national de développement du sport. Cet essor résulte aussi de la rénovation et de la création de nouveaux équipements sportifs territoriaux intervenant dans un cadre juridique désormais clarifié. J'y ajouterai la consolidation du statut des 1600 conseillers techniques sportifs placés auprès des fédérations ainsi que la clarification de la situation des 160 000 arbitres bénévoles ou professionnels. Enfin, il est à mes yeux très important que Jean-François Lamour ait complété ce soutien général aux acteurs du sport associatif par une action plus ciblée en direction des populations les plus éloignées de la pratique sportive.

- Concernant le sport de haut niveau, le quinquennat qui s'achève aura permis à la France de demeurer parmi les plus grandes nations en se plaçant au 7ème rang pour les médailles obtenues aux Jeux Olympiques d'Athènes de 2004 et au 4ème rang pour ce qui concerne les 25 sports les plus médiatisés en France, avec cette particularité française d'atteindre l'excellence dans des disciplines très diverses : de l'aviron à l'escrime, du canoë-kayak au handball, du judo à la natation.

Au-delà des moyens financiers supplémentaires accordés aux fédérations pour des actions spécifiques en faveur du haut niveau dans le cadre du PNDS, je voudrais saluer le soutien actif mené depuis 2006 au double projet sportif et professionnel de nos athlètes de haut niveau. A ceci s'est ajoutée une politique générale visant à l'amélioration de la compétitivité internationale des clubs sportifs français grâce à l'extension de leur droit à l'image, à la sécurisation de leurs ressources externes et aussi à la levée de l'interdiction d'accès aux financements de marché. Je pense aussi à l'engagement fort qui a été celui de l'Etat en faveur de l'accueil et de l'organisation de grandes manifestations internationales. Par-delà la déception que nous avons tous éprouvée au sujet des J.O de 2012, n'oublions pas que la France sera cette année l'hôte de la coupe du monde de rugby et du championnat du monde de handball féminin. Tout cela s'est accompagné d'une politique active de construction et de rénovation d'équipements pour le sport de haut niveau, à commencer par ceux de l'INSEP.

- Enfin, je voudrais rendre hommage à la détermination de Jean-François Lamour s'agissant du troisième volet de son action, à savoir la lutte contre les dérives, que le sport, à l'instar de toutes les activités humaines, ne manque pas de connaître.

La question la plus emblématique a bien sûr été celle du dopage, véritable poison, qui porte atteinte à la santé des sportifs et à l'esprit même du sport. L'efficacité de la lutte a été renforcée par la création de l'Agence de lutte contre le dopage, chargée à la fois des analyses et des sanctions, par la diversification des types de contrôles et le renforcement de la lutte contre les produits dopants au plan national et international. En amont, une politique de prévention active a été mise en place dont je retiendrai notamment la mise en place du numéro vert « Ecoute dopage » et des antennes régionales de prévention du dopage.

Au-delà du dopage, ces dernières années ont aussi été marquées par la définition d'une véritable politique, à la fois éducative, préventive et répressive de lutte contre toutes les formes de violences : qu'il s'agisse des agressions physiques ou verbales, du racisme ou de l'homophobie.

Ce dernier aspect me semble déterminant. Je tiens à marquer devant vous aujourd'hui mon attachement aux valeurs, comme fondement commun de toutes les activités sportives, quelles que soient les disciplines, quel que soit le niveau de leur pratique, et quel que soit le cadre au sein duquel elles s'exercent. D'aucun pourrait en effet penser que le sport serait aujourd'hui devenu une activité mature, ne conservant l'esprit olympique originel que comme le témoignage désuet de la Belle Epoque, empreint d'idéalisme et de la grandeur d'âme des premiers sportifs. Je crois au contraire que l'exigence des valeurs sportives est devant nous et qu'elle est d'une actualité toute particulière dans une société de plus en plus individualiste, parfois de plus en plus brutale et dans un monde où il peut arriver que, faute de garde-fous, les enjeux financiers l'emportent sur tous les autres.

Vous ne serez donc pas étonnés de mon souhait de suivre, dans l'avenir, un chemin ambitieux en m'inspirant de la devise olympique *altius, citius, fortius* !

Je souhaite d'ailleurs évoquer dès aujourd'hui avec vous, dans le sillage de ce qu'a annoncé Nicolas Sarkozy, quatre axes de travail, essentiels à mes yeux, pour aller plus loin en faveur du développement du sport en France.

- Le premier axe est le renforcement des structures du sport français.

Ceci concerne tout d'abord nos fédérations. Je souhaite avoir comme interlocuteurs des fédérations sportives qui soient de véritables partenaires. Je veux que nous puissions engager une stratégie commune résolument tournée vers « la culture du résultat » qui s'impose désormais à nous tous. Sur ce dernier point, je pense par exemple que la création d'une école de management sportif, destinée à former des cadres de gestion, pourrait constituer une réelle avancée en terme de professionnalisation des structures. Il faudra aussi se demander si le statut des dirigeants de certaines fédérations est toujours adapté à l'importance des enjeux.

Toujours au titre des règles de fonctionnement des fédérations, ceux qui me connaissent ne seront pas surpris d'apprendre que j'attache une attention toute particulière à la poursuite des efforts déjà accomplis en matière de parité hommes/femmes dans la perspective de l'objectif 2009, que je considère bien entendu comme un impératif.

Enfin, d'une façon générale, je pense qu'il nous faudra réfléchir à la nouvelle place que pourraient occuper les collectivités territoriales dans les organismes de cogestion du sport.

A côté des structures fédérales, je souhaite aussi que nos clubs professionnels soient moins pénalisés face à la concurrence européenne, dans la mesure où j'attends d'eux qu'ils continuent de contribuer à la solidarité vis-à-vis du sport amateur. Je suis en effet très attachée au triptyque performance-diversité-unité qui doit, à mes yeux, continuer de caractériser le mouvement sportif français.

S'agissant précisément du sport amateur, je crois d'ailleurs que nous pouvons avancer davantage dans la valorisation du bénévolat, par exemple en termes de prise en compte de ces activités pour la validation des acquis de l'expérience.

- Le deuxième axe que je vous propose concerne la politique du sport pour tous.

Je m'inscrirai dans une démarche volontariste de démocratisation du sport en France car le sport est, à mon sens, une véritable école de vie.

Malgré de réels progrès, seuls un tiers des Français pratiquent régulièrement une activité sportive contre le double dans les pays nordiques. Si l'on veut rattraper notre retard, il est important de disposer de structures performantes capables d'impulser le développement sportif et d'atteindre des objectifs quantifiés, ce qui renvoie au point précédent sur l'amélioration de la gouvernance. Mais il faut aussi des moyens. Je serai donc très attentive au renforcement des moyens, actuels, notamment s'agissant de l'avenir des compléments temporaires qui alimentent aujourd'hui le CNDS. Ces ressources seront en priorité affectées à la remise à niveau et à la création d'équipements adaptés à la demande de nos concitoyens et plus accessibles à tous les budgets, et bien répartis sur les territoires. Je crois qu'il faut poursuivre l'effort ciblé en direction des publics pour lesquels l'accès au sport est un enjeu.

Je pense ici tout particulièrement à la pratique sportive et à la participation à la vie sportive des personnes handicapées pour lesquelles je mobiliserai toute mon énergie. Cet engagement fort en faveur des personnes handicapées est aussi, vous le savez, celui du Président de la République.

De manière consécutive à ce projet d'élévation collective que représente le développement du sport amateur, il faudra aussi s'attacher à améliorer la détection des champions de demain afin de poursuivre l'effort en faveur du sport de haut niveau. Certes, nous n'avons pas eu les jeux, il faudra bien alors que nous ayons les champions et les médailles. La réussite des sportifs français aux Jeux de Pékin et à ceux de Vancouver doit être notre objectif commun. Nous donnerons à nos sportifs les moyens d'une préparation optimale.

Mon troisième axe de travail concerne le développement du sport à l'école qui, comme vous le savez, ne dépend pas que de la ministre chargée des sports. Mais, sur la base des engagements pris pendant la campagne présidentielle, vous pouvez compter sur mon action au niveau interministériel, pour faire en sorte que la France ne soit plus la lanterne rouge européenne du sport scolaire et universitaire. Pour le grand nombre, l'école est en effet un lieu privilégié pour développer l'habitude et le goût du sport. Pour certains, elle doit constituer un accompagnement vers une éventuelle carrière sportive de haut niveau, notamment au travers du développement de classes proposant le mi-temps sportif.

Quant à mon quatrième axe, je n'y reviendrai pas dans le détail car je l'ai largement exposé au début de mon intervention. Il s'agit de faire jouer à plein les synergies entre le monde de la santé et celui du sport. Si je parle de « monde » de la santé et de « monde » du sport, c'est pour bien signifier que ces interactions ne concernent pas seulement les administrations sanitaires et sportives placées sous mon autorité directe. Les synergies sports-santé ne s'arrêtent pas à la sortie du ministère. Elles nécessitent au contraire l'implication des nombreux acteurs de ces deux mondes. Je réfléchis par exemple à la façon dont les caisses primaires d'assurance maladie pourraient jouer un rôle d'information et aussi d'orientation vers la pratique sportive, c'est à dire vers vous.

Tels sont donc les quatre axes sur lesquels je compte m'engager dès aujourd'hui. Je suis heureuse d'avoir pu les présenter devant les représentants de cette belle et grande famille, du sport français, que je sais diverse et que je souhaite unie. A nous de saisir ensemble l'occasion historique qui s'offre, de donner au sport toute la place qu'il mérite dans la cité, dans l'école ou dans la politique de santé. La période que nous venons de vivre nous a montré que la société française y était prête. Quant à moi j'y suis résolue.

Vous pouvez compter sur moi !